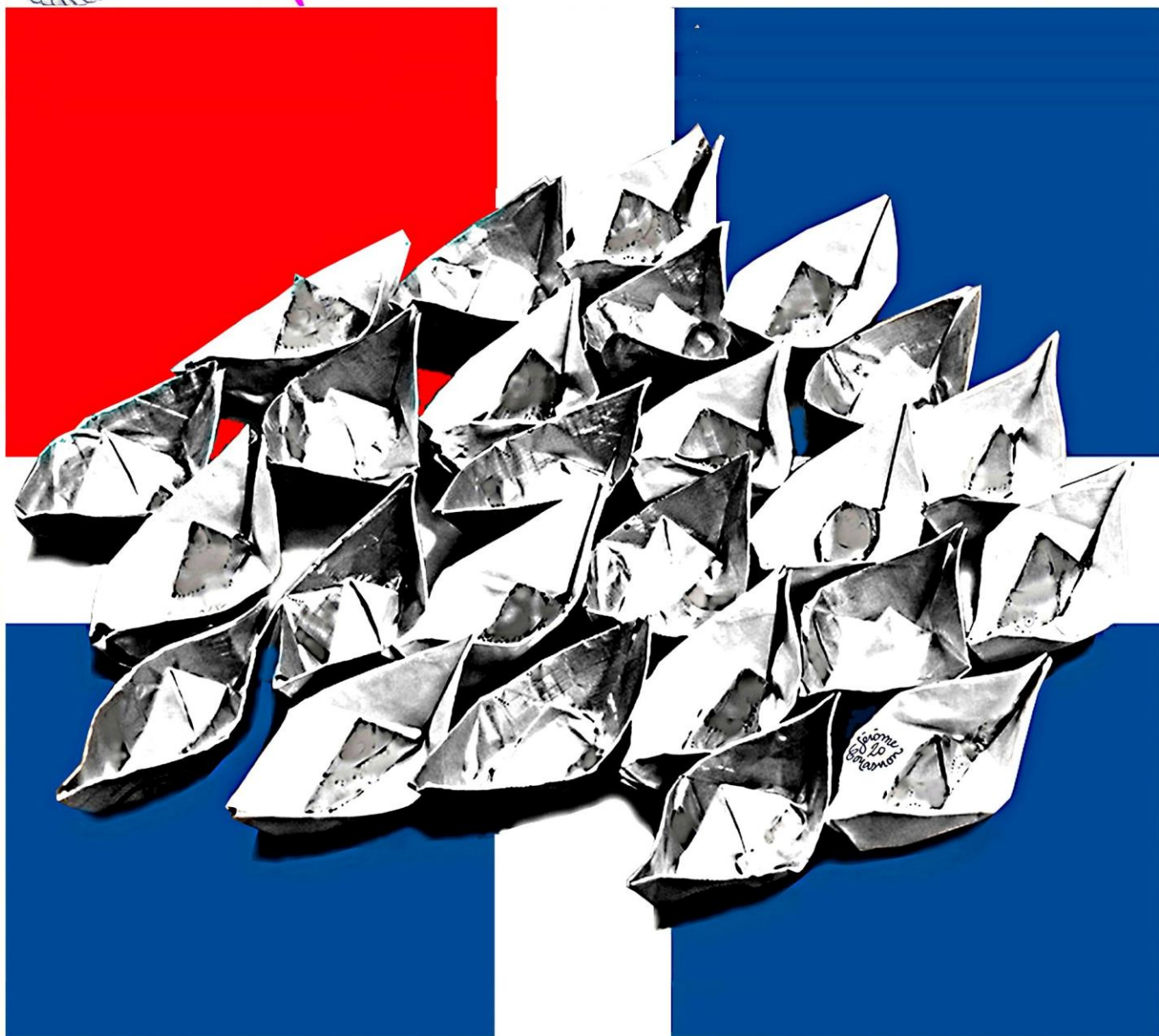


BRANLEBAS DE REGATES

LA
ADELEINE

Carrefour



SAINT MALO - GRANVILLE - CANCALE - SAINT MALO
DU 14 AU 16 AOUT 2020

RENSEIGNEMENTS : SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LA BAIE DE SAINT-MALO - 02 23 18 20 30 - www.branlebas.fr/www.snbsm.com



INSTRUCTIONS DE COURSE

BRANLEBAS DE REGATE



2020

DU 14 AU 16 AOÛT 2020 – CÔTE D'ÉMERAUDE

SNBSM - GRADE 5 A

PREAMBULE

- a) Les bateaux admis à courir sont :
- Les bateaux habitables classiques à gréement de type : AURIQUE ou MARCONI
 - Les bateaux habitables de la jauge OSIRIS répartis en 2 classes :
 - OSIRIS 1 : RATING NET > 19
 - OSIRIS 2 : RATING NET < ou = 19
 - Les Monotypes « Muscadet »,
- b) Chaque bateau concurrent doit présenter au moment de son inscription :
- son certificat de jauge ou de conformité (ou référence dans la table OSIRIS)
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - sa liste d'équipage avec pour chaque membre de l'équipage résidant en France sa licence FFVoile « compétition » 2020 valide obtenu par présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs et, pour les concurrents étrangers non licenciés en France, un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale, membre de WORLD SAILING et d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.
 - Une déclaration sur l'honneur, attestant que chaque membre de l'équipage a passé favorablement le « questionnaire d'auto évaluation sanitaire en période de Coronavirus » de la Fédération Française de Voile.

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV),
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2, entre l'heure légale du coucher du soleil et heure légale du lever du soleil,
- 1.5 Les Règlementations Spéciales Offshore (RSO) catégorie 3.
- 1.7 Les règles de la jauge classique (JCH, gréement Marconi et Aurique et cotres-pilotes), OSIRIS, Muscadet et autres séries représentées par un minimum de 5 voiliers.

2. PUBLICITE

Chaque bateau devra porter dans son Pataras, ses bastaques, ou tout autre endroit visible, et pendant toute la durée de l'épreuve, le **PAVILLON GIBOIRE**, fourni par l'organisation. Ce pavillon devra être restitué à l'entrée de la soirée de remise des prix.

3. AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents, comprenant toute modification des IC, seront affichés sur le tableau officiel d'information situé sur le Bateau Comité qui enverra la flamme numérique correspondant au dernier numéro d'avis aux concurrents, au-dessous du pavillon L. Celui-ci sera affalé au plus tard 1 minute avant le début de la 1^{ère} procédure.

4. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera communiquée par VHF sur le canal 77, et affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

Les signaux normalement faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur le Bateau Comité, lorsque celui-ci est à Quai.

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses

- Le Jeudi 13 Août : Confirmation des Inscriptions

16h00 à 18h30 : Formalités d'inscription au port des Bas Sablons (salle polyvalent)

19H30 - Apéritif d'accueil organisée par la SNBSM sur le JOSEPH ROTY II de la COMPAGNIE DES PÊCHES, dans le Bassin DUGAY TROUIN, à SAINT-MALO

- Le Vendredi 14 Août : Courses SAINT-MALO vers GRANVILLE

9H00 : 1^{er} signal d'avertissement près de la bouée LES GRELOTS pour une course vers CHAUSEY

13H30 : 1er signal d'avertissement dans le Sud des HUGUENANTS pour une course vers GRANVILLE
Soirée libre

- Le Samedi 15 Août : Course GRANVILLE vers CANCALE, puis CANCALE vers SAINT-MALO

8H30 : 1er signal d'avertissement devant GRANVILLE pour une course vers CANCALE

13H30 : 1er signal d'avertissement devant la jetée de CANCALE pour une course-parade

16H30 : 1er signal d'avertissement près de la GRANDE BUNOUZE pour une course vers SAINT-MALO

19H30 - Repas des équipages sur l'Esplanade de la TOUR SOLIDOR à SAINT-SERVAN

Le Dimanche 16 Août : Courses en Baie de SAINT-MALO

9H00 : 1er signal d'avertissement près des GRELOTS pour des courses en Baie de SAINT-MALO

14h00 : 1er signal d'avertissement près de la CITE d'ALETH pour une course-parade

17H00 : Jury pour le Trophée RAYMOND LABBE Port des BAS SABLONS Ponton B

SAS d'entrée dans le bassin VAUBAN à 17H36 et 16H36

19H30 : Remise des prix/ Soirée à SAINT-MALO organisées par la SNBSM à « LA TRINQUETTE »

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est précisée ci-dessus, ainsi que dans l'Annexe PARCOURS.

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

- | | | |
|--------------|-------------------|---|
| - CLASSIQUES | : Flamme VERTE |  |
| - MUSCADET | : Flamme VIOLETTE |  |
| - OSIRIS 1 | : Flamme BLANCHE |  |
| - OSIRIS 2 | : Flamme ROSE |  |

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en annexe ZONES DE COURSE.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en annexe PARCOURS en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée, ainsi que la longueur indicative des parcours.

- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.
Les parcours à effectuer sont affichés sur le tableau du Comité de course, et annoncés par VHF sur le CANAL 77.

10. MARQUES

- 10.1 Les marques de départ, de parcours et d'arrivée seront les suivantes

Marque de départ	Marques de parcours	Marque d'arrivée
Bateau comité arborant pavillon ORANGE	Parcours côtiers : voir annexe parcours, et coordonnées des marques en page 16	Bateau arborant flamme ORANGE
Bouée tétraédriques ORANGE	Parcours construits : Bouées tétraédriques BLANCHE	Bouée tétraédriques ORANGE

- 10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. LE DEPART

- 11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à Tribord et le côté parcours d'une Bouée tétraédriques ORANGE à Bâbord.
- 11.2 Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 5 minutes après son signal de départ sera classé DNS (ceci modifie les RCV A4 et A5).
- 11.4 Le Comité de Course annoncera si possible les numéros ou les noms des bateaux OCS ou BFD au plus tôt 1 minute après le signal de départ sur le canal VHF de la course.

13. L'ARRIVEE

- 13.1 La ligne d'arrivée sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau Arrivée à Tribord et le côté parcours d'une Bouée tétraédrique ORANGE à Bâbord.
- 13.2 Si le Bateau Arrivée est absent quand un bateau finit, le bateau doit déclarer au comité de course son heure d'arrivée et sa position par rapport aux bateaux à proximité, à la première occasion raisonnable.

14. SYSTEME DE PENALITE

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

Quand le départ se fait sous pavillon Z, un bateau qui se trouve côté parcours de la ligne de départ dans la minute précédant le départ, recevra sans instruction, une pénalité de 5% de son temps de course sur la course considérée (ceci modifie la RCV 30.2).

Un bateau qui fait l'objet d'un rappel individuel et qui ne vient pas repasser la ligne du côté pré départ, recevra sans instruction, une pénalité de 5% de son temps de course sur la course considérée (ceci modifie la RCV 29.1 et A11).

15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

Le temps limite pour finir est laissé à la discrétion du Comité de course qui s'efforcera de laisser les bateaux terminer dans la limite de la suite du programme prévu.

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 16.1 Les concurrents ayant l'intention de réclamer doivent le signaler par VHF au Bateau Comité, le plus tôt possible, et au plus tard au moment du franchissement de la ligne d'arrivée. Le bateau Comité s'efforcera de fournir un formulaire de réclamation dans les meilleurs délais.
- 16.2 Les infractions aux instructions suivantes ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau (ceci modifie la RCV 60.1(a)) :
- Départ : Bateaux en attente,
 - Règles de sécurité (sauf la règle d'utilisation du bout dehors)
 - Publicité
 - Bateaux accompagnateurs
 - Limitation de sorties de l'eau
 - Equipement de plongée et housses sous-marine de protection
 - Communication radio

17. CLASSEMENT

17.1 Courses retirées

Aucune course ne sera retirée

17.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

17.3 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés seront affichés au tableau officiel d'information, à [heure], et au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

18. REGLES DE SECURITE

Un bateau inscrit qui ne prend pas le départ ou bien qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

- Soir à la VHF sur le canal 77,
- Soit sur téléphone portable, par SMS uniquement, au 06 63 99 05 45

19. REMPLACEMENT DE CONCURRENT OU D'EQUIPEMENT [DP]

19.1 Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

19.2 Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

20.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course. Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

20.2 Un bateau doit être conforme aux règles 60 minutes avant son signal d'avertissement.

26. COMMUNICATION RADIO

Le CANAL VHF sera le 77

27. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- | | |
|------------------------------|---------------------------------|
| - Bateaux Classiques AURIQUE | : Coupe Ville de SAINT-MALO |
| - Bateaux Classiques MARCONI | : Coupe DANYCAN |
| - OSIRIS 1 | : Coupe COMMODORE EMILE LESSARD |
| - OSIRIS 2 | : Coupe JACQUES CARTIER |
| - Muscadets | : Challenge PETITE HERMINE |

Le TROPHEE RAYMOND LABBE sera remis au plus beau BATEAU CLASSIQUE. Les répliques seront admises à concourir.

28. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

ARBITRES DESIGNES

Président du comité de course : **Hervé DESPRES**

Président du jury : **Patrick ALLAIRE**

ANNEXE INFORMATIONS GENERALES

1. ORDRE DE DEPART DE CHAQUE COURSE et PAVILLONS (toutes les 10 minutes environ sauf décision contraire du Comité de course annoncé par VHF)

- 1 ^{er} départ : CLASSIQUES	- Signal d'Avertissement	Flamme VERTE	
- 2 ^{ème} départ : MUSCADET	- Signal d'Avertissement	Flamme VIOLETTE	
- 3 ^{ème} départ : OSIRIS 2	- Signal d'Avertissement	Flamme ROSE	
- 4 ^{ème} départ : OSIRIS 1	- Signal d'Avertissement	Flamme BLANCHE	

Des regroupements de classes pourront être faits pour les départs

2. RAPPEL DE LA PROCEDURE DE DEPART

- 5 mn avant le départ d'une course : Envoi du Signal d'Avertissement. C'est le pavillon de la CLASSE concernée par le départ (voir ci-dessus).
- 4 mn avant le départ d'une course : Envoi du pavillon P ou du pavillon Z
- 1 mn avant le départ d'une course : Affalage du pavillon P ou du pavillon Z
- DEPART : Affalage du Pavillon de Classe (voir ci-dessus)

Pénalité : Quand le départ se fait sous pavillon Z , un bateau qui se trouve côté parcours de la ligne de départ dans la minute précédant le départ, recevra sans instruction, une pénalité de 5% de son temps de course sur la course considérée (ceci modifie la RCV 30.2).

3. RAPPEL GENERAL OU RAPPEL (S) INDIVIDUEL (S) EN CAS DE DEPART ANTICIPE

En cas de départ anticipé d'un ou plusieurs bateaux, le Comité de course peut envoyer :



+ 2 Signaux sonores + annonce VHF :

Il s'agit d'un **rappel général**, tous les bateaux doivent revenir, un nouveau départ va être donné.



+ 1 signal sonore + N° de voile à la VHF :

il s'agit d'un **rappel individuel**, le ou les bateau(x) identifié(s) doit (doivent) repasser la ligne de départ.

Pénalité : Un bateau qui fait l'objet d'un rappel individuel et qui ne vient pas repasser la ligne recevra sans instruction, une pénalité de 5% de son temps de course sur la course considérée (ceci modifie la RCV 29.1 et A11).

4. RAPPEL DE LA PROCEDURE DE RECLAMATION

Un bateau ayant l'intention de déposer une réclamation doit en informer le bateau contre lequel il souhaite la poser, le plus tôt possible :

- En criant « **PROTEST** » à destination du bateau incriminé,
- En hissant sur son bateau, de façon visible, un pavillon ROUGE

Le bateau incriminé peut :

- Reconnaître sa faute et réparer en effectuant un tour sur lui-même (1 virement+ 1 empannage),
- Ne pas réparer, le bateau souhaitant réclamer devra alors formaliser sa réclamation par écrit, et la porter au jury qui l'instruira après la course.

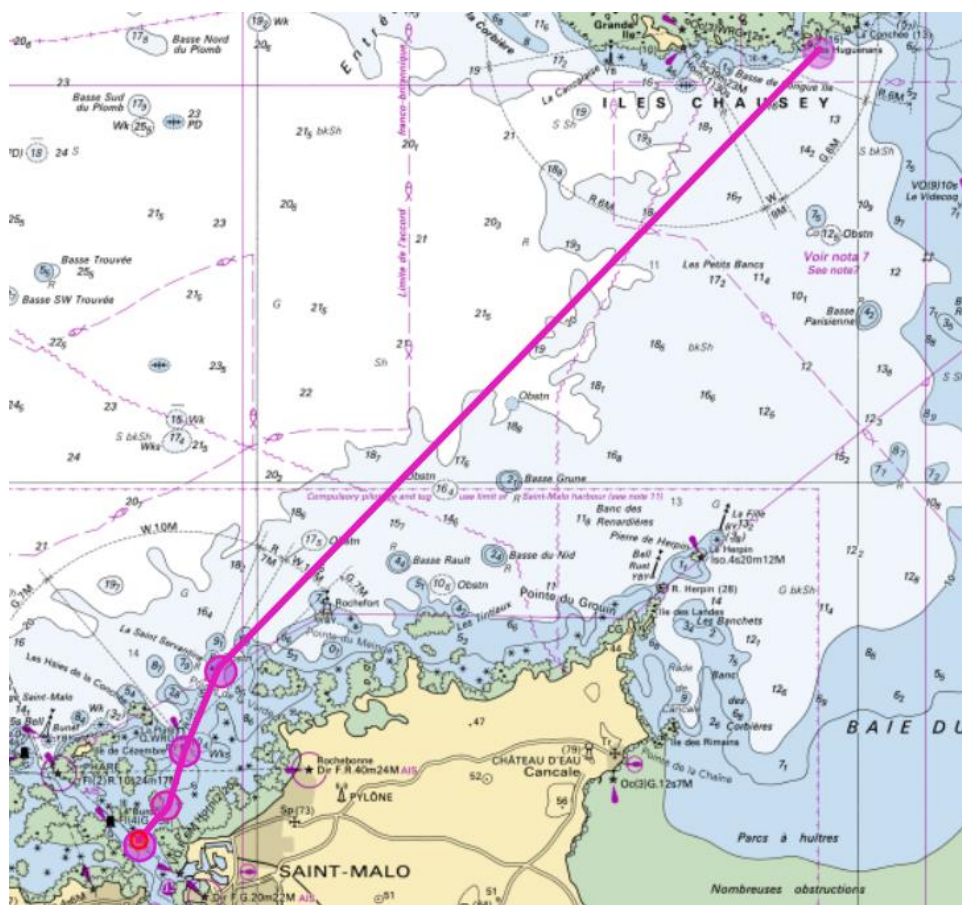
5. MOYENS DE COMMUNICATION UTILISE PAR LE COMITE DE COURSE

- VHF : Canal 77
- Portable : 06 63 99 05 45 par SMS uniquement

ANNEXE PARCOURS »

Vendredi 14 Août - PARCOURS 1 : 18,3 MN

De SAINT-MALO à CHAUSEY



9H00 : 1^{er} SIGNAL D'AVERTISSEMENT – Zone des Grelots

DEPART : entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau Comité, à Tribord et le côté parcours d'une bouée Orange à Bâbord

1. Bouée **CRAPAUDS DU BEY** à Tribord
2. Bouée **LA ROCHE AUX ANGLAIS** à Bâbord
3. Bouée **Le BOUTON DE LA PLATE** à Bâbord
4. Bouée **SAINT-SERVANTINE** à Tribord

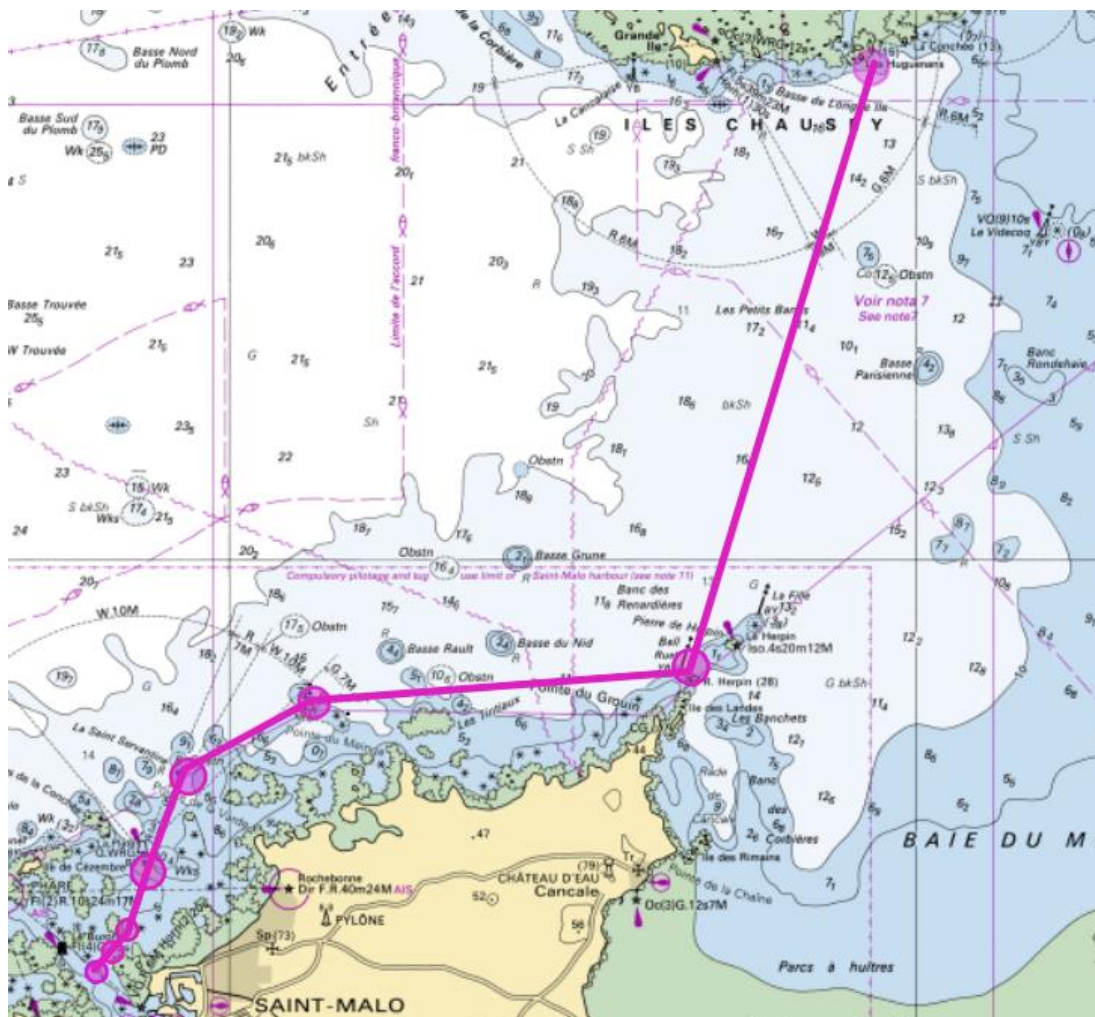
ARRIVEE : **Zone le Sud des HUGNENANS à Chausey**, entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau Arrivée, à Tribord et le côté parcours d'une Bouée tétraédrique ORANGE à Bâbord.

Marées SAINT-MALO

Vendredi 14 août 2020			
	Heure	Hauteur	Coefficient
PM	03:05	8.50	33
BM	09:40	5.00	---
PM	15:47	8.72	35
BM	22:35	4.93	---

Vendredi 14 Août - PARCOURS 2 : 22,5 MN

De SAINT-MALO à CHAUSEY



9H00 : 1^{er} SIGNAL D'AVERTISSEMENT – Zone des GRELOTS – Saint-Malo

DEPART : entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du Comité de course, et le côté parcours d'une Bouée tétraédrique ORANGE mouillée à proximité

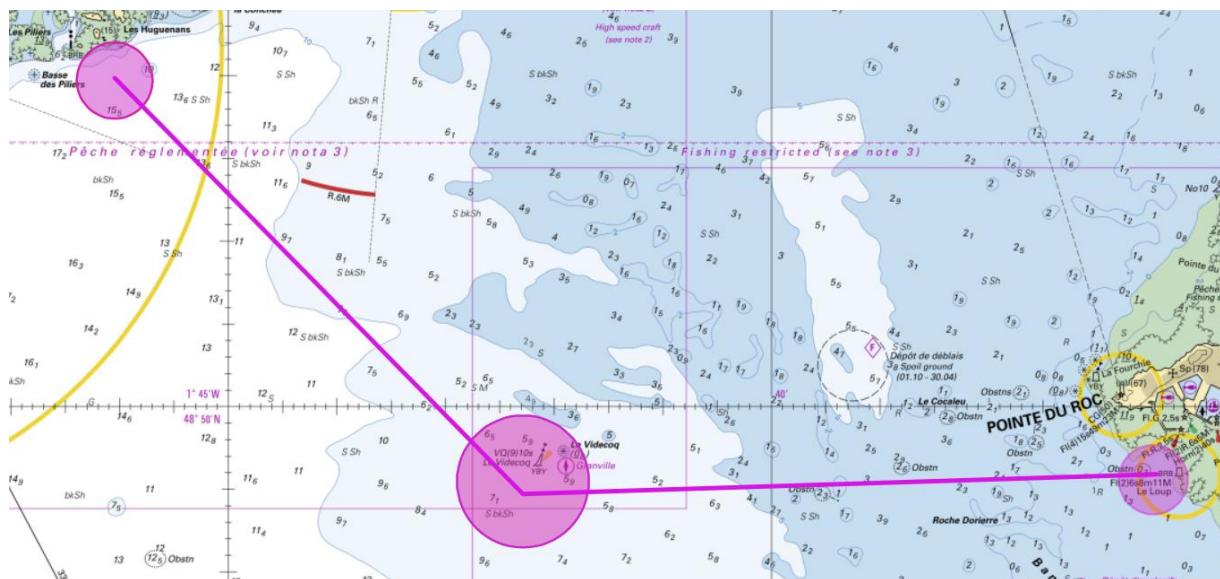
1. Bouée **CRAPAUDS DU BEY** à Tribord
2. Bouée **ROCHES AUX ANGLAIS** à Bâbord
3. Bouée **SAINT SERVANTINE** à Tribord
4. Tourelle de **ROCHFORT** à Tribord
5. Bouée **RUET** à Bâbord

ARRIVEE : Zone Sud des **HUGNENANS** à Chausey, entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau Arrivée, à Tribord et le côté parcours d'une Bouée tétraédrique ORANGE à Bâbord.

Marées à SAINT-MALO

Vendredi 14 août 2020			
	Heure	Hauteur	Coefficient
PM	03:05	8.50	33
BM	09:40	5.00	---
PM	15:47	8.72	35
BM	22:35	4.93	---

Vendredi 14 AOUT - PARCOURS 3 : 7 MN De CHAUSEY à GRANVILLE



14H00 : 1^{er} SIGNAL D'AVERTISSEMENT – Zone Sud des HUGUENANS à Chausey

DEPART : entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du Comité de course, et le côté parcours d'une Bouée tétraédrique ORANGE mouillée à proximité

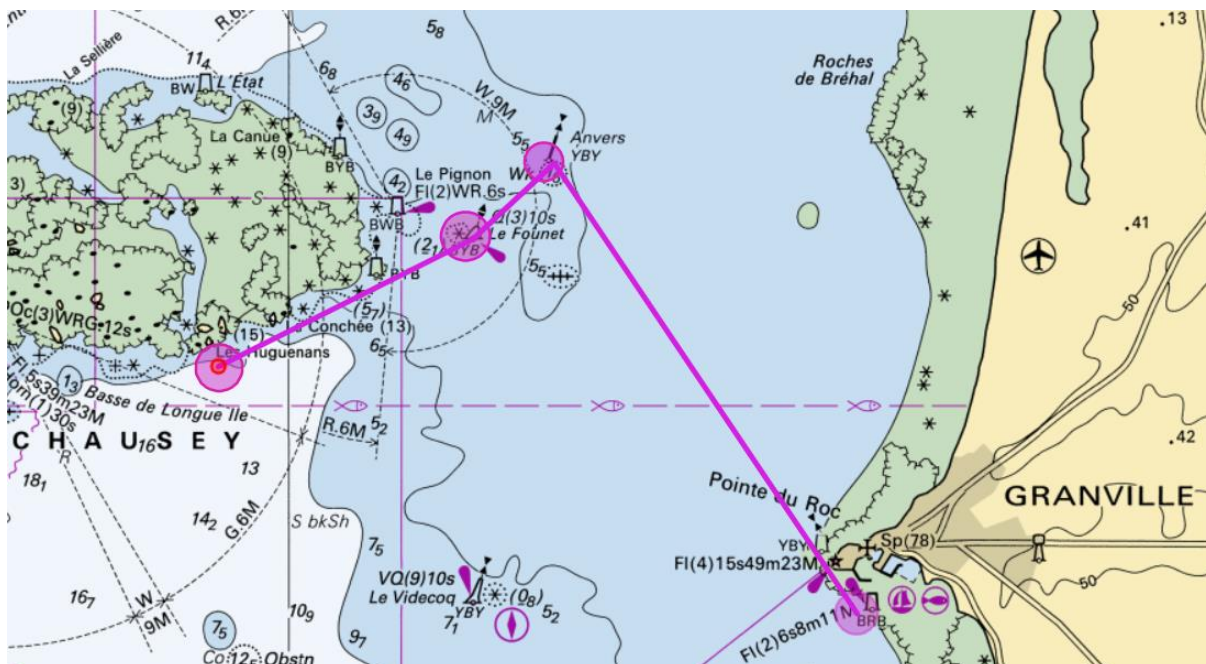
1. Bouée VIDEOCOQ à Bâbord

ARRIVEE dans l'Ouest de la Tourelle Le LOUP, entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau Arrivée à Tribord, et le côté parcours d'une Bouée tétraédrique ORANGE mouillée à proximité à Bâbord

Marées GRANVILLE : Ouverture des Portes de 12H30 à 19H55

Vendredi 14 août 2020			
	Heure	Hauteur	Coefficient
PM	03:22	8.94	33
BM	10:02	5.07	---
PM	16:02	9.20	35
BM	22:51	4.99	---

Vendredi 14 AOUT - PARCOURS 4 : 10 MN De CHAUSEY à GRANVILLE



14H00 : 1^{er} SIGNAL D'AVERTISSEMENT – Zone Sud des HUGUENANS à Chausey

DEPART : entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du Comité de course, et le côté parcours d'une Bouée tétraédrique ORANGE mouillée à proximité

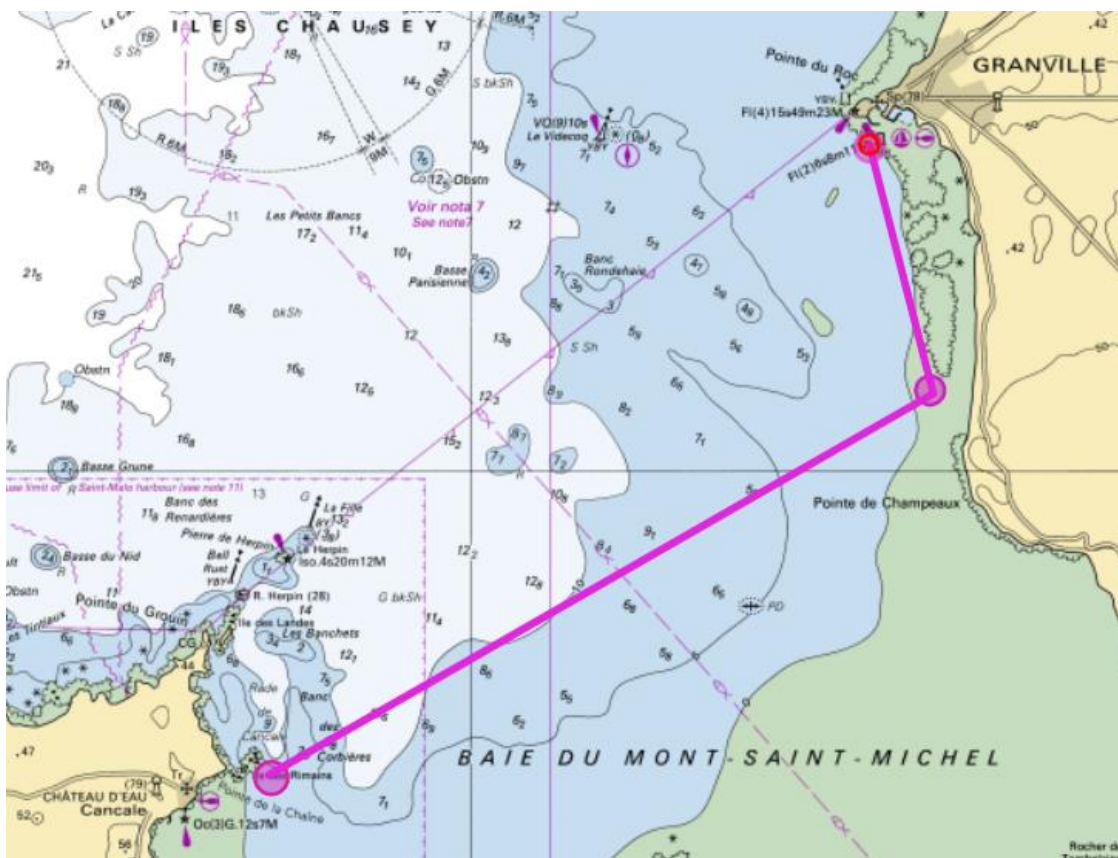
1. Rocher **LE TOMIN** à Bâbord
2. Bouée **LE FOUNET** à Bâbord
3. Bouée **ANVERS** à Tribord

ARRIVEE dans l'Ouest de la Tourelle **Le LOUP**, entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau Arrivée à Tribord, et le côté parcours d'une Bouée tétraédrique ORANGE mouillée à proximité à Bâbord

Marées GRANVILLE : Ouverture des Portes de 12H30 à 19H55

Vendredi 14 août 2020			
	Heure	Hauteur	Coefficient
PM	03:22	8.94	33
BM	10:02	5.07	---
PM	16:02	9.20	35
BM	22:51	4.99	---

SAMEDI 15 AOUT - PARCOURS 5 : 14 MN De GRANVILLE à CANCALE



8H30 : 1^{er} SIGNAL D'AVERTISSEMENT – Zone Ouest de la Tourelle Le LOUP à Granville

DEPART : entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du Comité de course, et le côté parcours d'une Bouée tétraédrique ORANGE mouillée à proximité

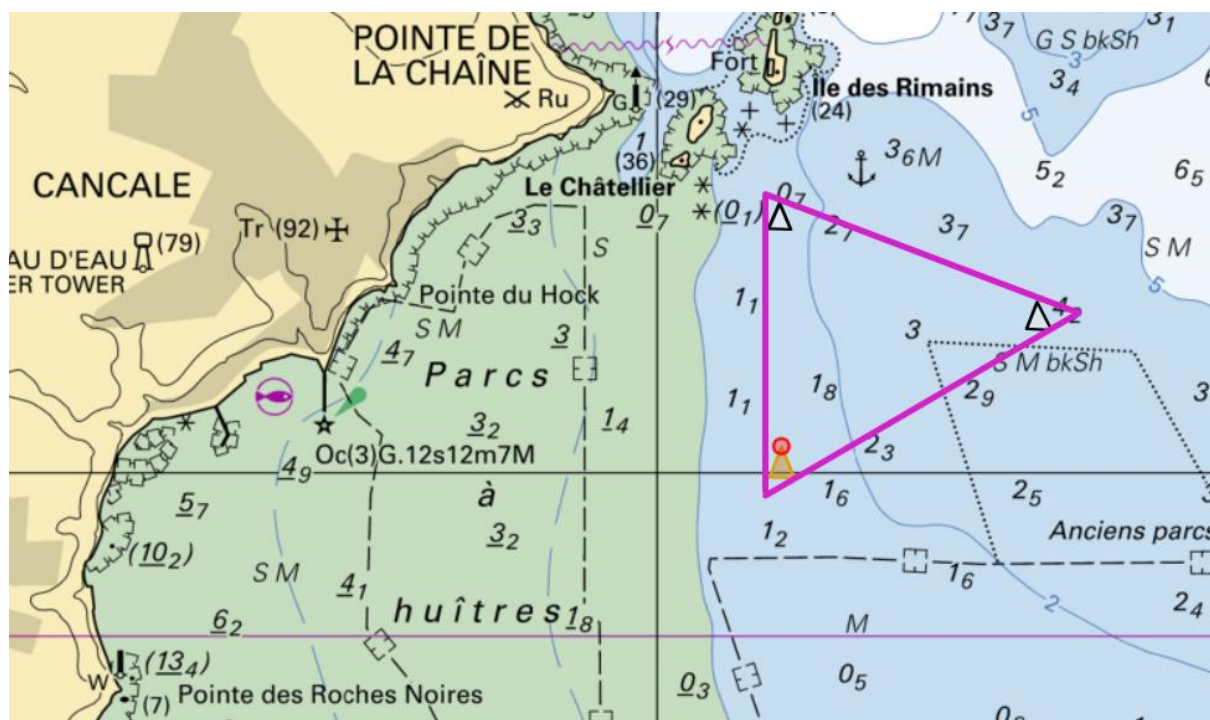
1. SEMI RIGIDE mouillé face JULLOUVILLE à Tribord (Position fournie par VHF ultérieurement)

ARRIVEE : entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau Arrivée, et le côté parcours d'une Bouée tétraédrique ORANGE à mouillée à proximité, à 0,5 Miles au Sud de L'île des RIMAINS

Marées à GRANVILLE : Ouverture des Portes de 1H25 à 8H28

Samedi 15 août 2020			
	Heure	Hauteur	Coefficient
PM	04:47	9.28	40
BM	11:25	4.70	---
PM	17:17	9.77	45
---	---	---	---

SAMEDI 15 AOUT - PARCOURS 6 : 4 MN
COURSE PARADE en BAIE de CANCALE (Parcours construit 1 ou 2 Tours)



13H30 : 1^{er} SIGNAL D'AVERTISSEMENT – Zone devant la jetée de Cancale

DEPART : entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau Comité, à Tribord et le côté
1er Tour

1. Bouée Tétraédrique BLANCHE 48° 40.3500' N, 1° 48.6000' W à Bâbord
2. Bouée Tétraédrique BLANCHE 48° 40.6100' N, 1° 49' 6400' W à Bâbord
3. Bouée Tétraédrique ORANGE 48° 39.9600' N, 1° 49' 6400' W à Bâbord

2ème Tour

1. Bouée Tétraédrique BLANCHE 48° 40.3500' N, 1° 48.6000' W à Bâbord
2. Bouée Tétraédrique BLANCHE 48° 40.6100' N, 1° 49' 6400' W à Bâbord
3. Bouée Tétraédrique ORANGE 48° 39.9600' N, 1° 49' 6400' W à Bâbord

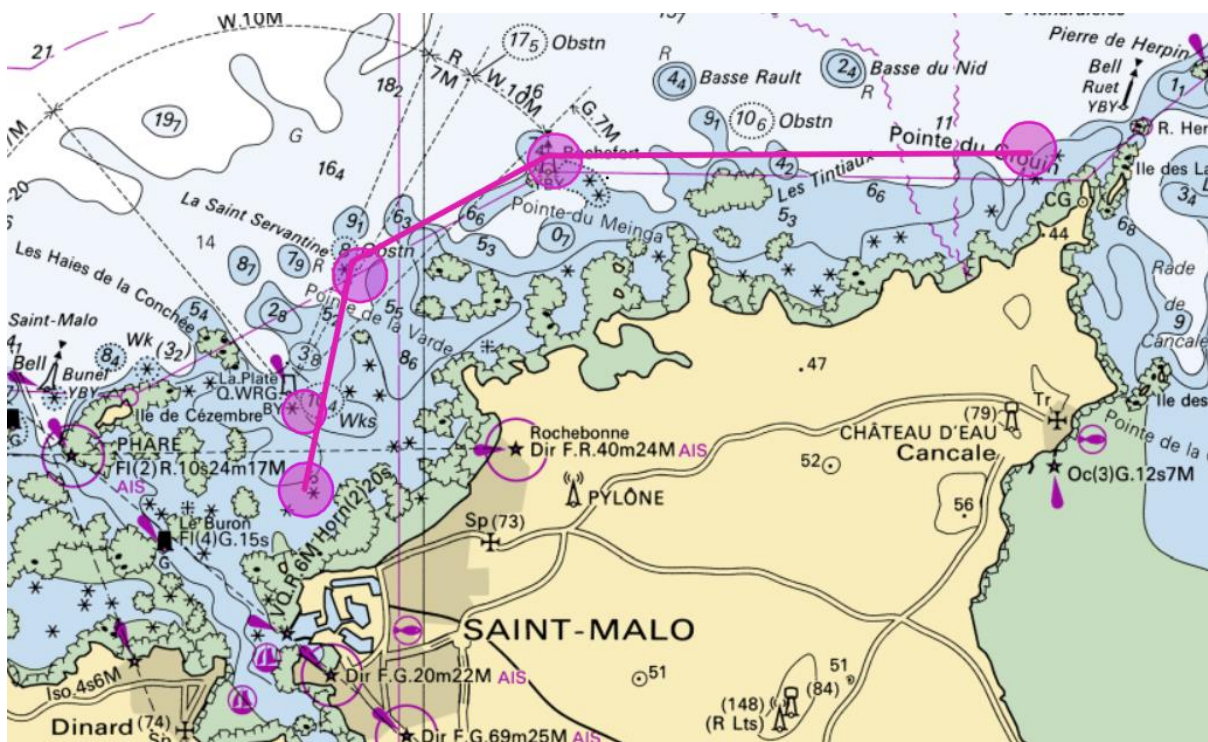
ARRIVEE : Entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau Arrivée, à Tribord et le côté
parcours d'une Bouée tétraédrique ORANGE à Bâbord.

Marées à CANCALE

Samedi 15 août 2020			
	Heure	Hauteur	Coefficient
PM	04:35	9.49	40
BM	11:23	4.79	---
PM	17:06	9.93	45
---	---	---	---

SAMEDI 15 AOUT - PARCOURS 7 : 9,5 MN

Retour à SAINT-MALO



16H00 : 1^{er} SIGNAL D'AVERTISSEMENT – Zone de la GRANDE BUNOUZE

DEPART : entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau Comité, à Tribord et le côté parcours d'une bouée Orange à Bâbord

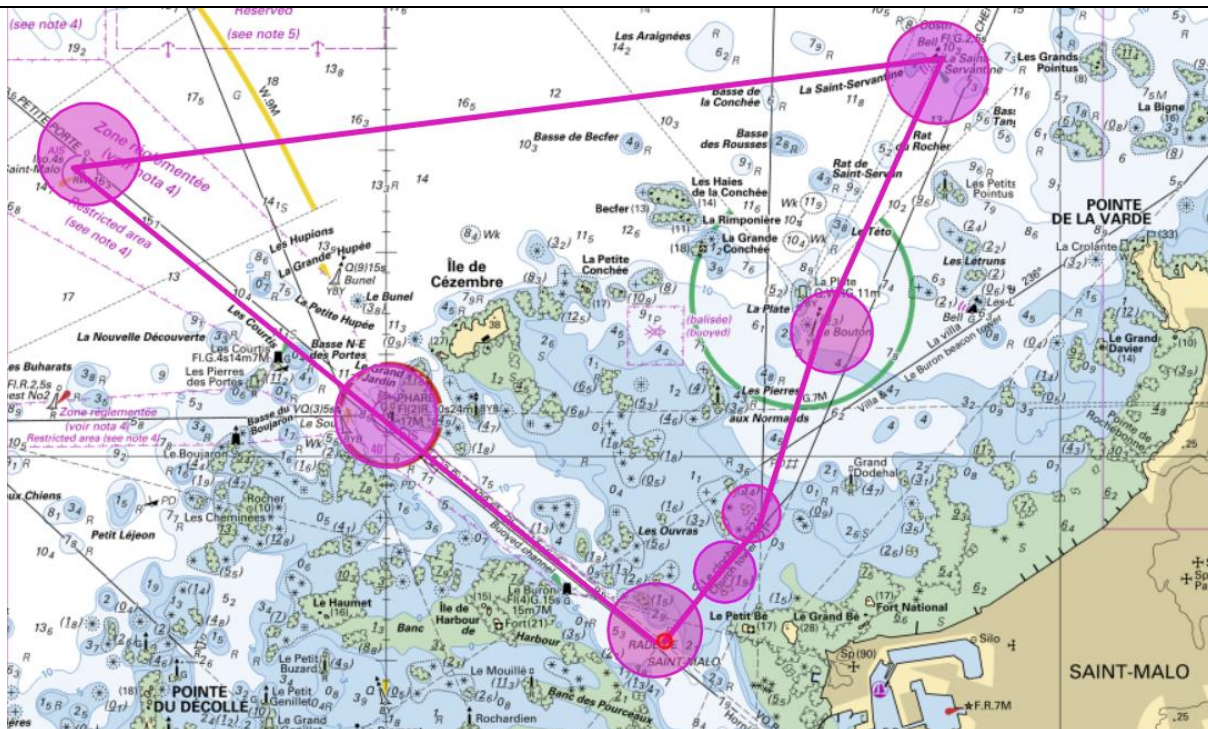
1. Tourelle **ROCHEFORT** à Bâbord
2. Bouée **SAINT-SERVANTINE** à Bâbord
3. Bouée **LE BOUTON de la PLATE** à Tribord

ARRIVEE : Zone de la perche du **GRAND DODEHAL**, entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau Arrivée, à Tribord et le côté parcours d'une Bouée tétraédrique ORANGE à Bâbord.

Marées à CANCALE

Samedi 15 août 2020			
	Heure	Hauteur	Coefficient
PM	04:35	9.49	40
BM	11:23	4.79	---
PM	17:06	9.93	45
---	---	---	---

DIMANCHE 16 AOÛT - PARCOURS 8B et 8T : 14 MN COTIER EN BAIE DE SAINT-MALO



9H00 : 1^{er} SIGNAL D'AVERTISSEMENT – Zone Les GRELOTS

Parcours 8B (Bâbord)

DEPART : entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau Comité, à Tribord et le côté parcours d'une bouée Orange à Bâbord

1. Bouée **CRAPAUDS-DU-BE** à Tribord
2. Bouée **ROCHES AUX ANGLAIS** à Bâbord
3. Bouée **LE BOUTON de la PLATE** à Bâbord
4. Bouée **SAINT-SERVANTINE** à Bâbord
5. Bouée **ATERRAGE** à Bâbord
6. Phare **GRAND JARDIN** à Bâbord
7. Phare **BURON** à Tribord

ARRIVEE : Zone Petit Bé / Bouée **LES GRELOTS** à Saint-Malo, entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau Arrivée, à Tribord et le côté parcours d'une Bouée tétraédrique ORANGE à Bâbord.

Parcours 8T (Tribord)

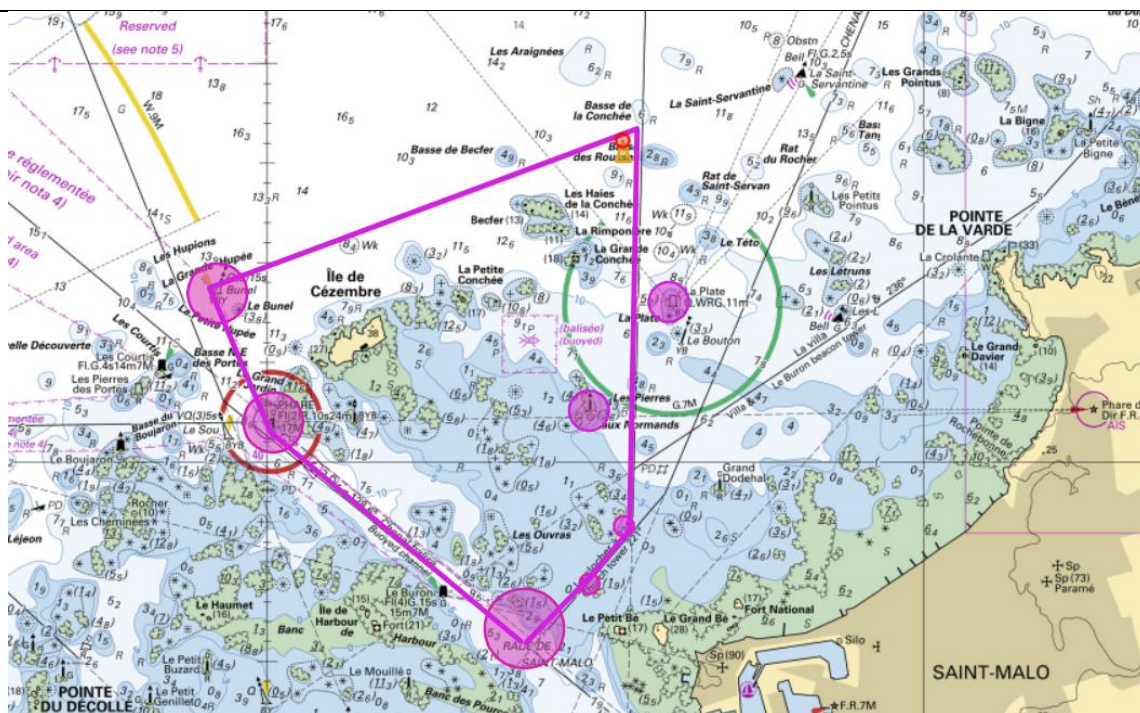
DEPART : entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau Comité, à Tribord et le côté parcours d'une bouée Orange à Bâbord

1. Phare **BURON** à Bâbord
2. Phare **GRAND JARDIN** à Tribord
3. Bouée **ATERRAGE** à Tribord
4. Bouée **SAINT-SERVANTINE** à Tribord
5. Bouée **LE BOUTON de la PLATE** à Tribord
6. Bouée **ROCHES AUX ANGLAIS** à Tribord
7. Bouée **CRAPAUDS-DU-BE** à Bâbord

ARRIVEE : Zone Petit Bé / Bouée **LES GRELOTS** à Saint-Malo, entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau Arrivée, à Tribord et le côté parcours d'une Bouée tétraédrique ORANGE à Bâbord.

Dimanche 16 août 2020			
	Heure	Hauteur	Coefficient
PM	05:44	9.48	51
BM	12:21	3.93	---
PM	18:06	10.05	57
---	---	---	---

DIMANCHE 16 AOÛT - PARCOURS 9B et 9T : 7 MN COTIER EN BAIE DE SAINT-MALO



9H00 : 1^{er} SIGNAL D'AVERTISSEMENT – Zone Les GRELOTS

Parcours 9B (Bâbord)

DEPART : entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau Comité, à Tribord et le côté parcours d'une bouée Orange à Bâbord

1. Bouée **CRAPAUDS-DU-BE** à Tribord
2. Bouée **ROCHES AUX ANGLAIS** à Bâbord
3. Bouée **PIERRE AUX NORMANDS** à Bâbord
4. Tourelle **LA PLATE** à Tribord
5. Bouée **Tétraédrique ORANGE** dans le NE des **HAIES DE LA CONCHÉE**
48° 41' 40.15" N, 2° 02' 10.89" W à Bâbord
6. Bouée **BUNEL** à Bâbord
7. Phare **GRAND JARDIN** à Bâbord
8. Phare **BURON** à Tribord

ARRIVEE : Zone Petit Bé / Bouée Les Grelots à Saint-Malo, entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau Arrivée, à Tribord et le côté parcours d'une Bouée tétraédrique ORANGE à Bâbord.

Parcours 9T (Tribord)

DEPART : entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau Comité, à Tribord et le côté parcours d'une bouée Orange à Bâbord

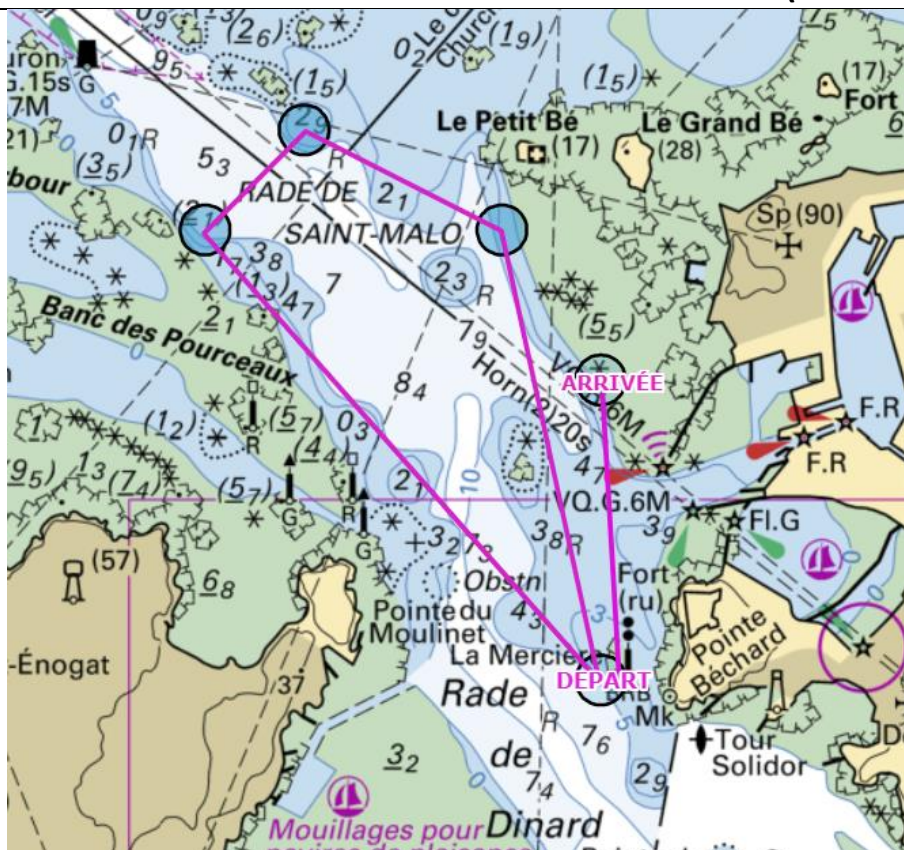
1. Phare **BURON** à Bâbord
2. Phare **GRAND JARDIN** à Tribord
3. Bouée **BUNEL** à Tribord
9. Bouée **Tétraédrique ORANGE** dans le NE des **HAIES DE LA CONCHÉE**
à Tribord
4. Tourelle **LA PLATE** à Bâbord
5. Bouée **PIERRE AUX NORMANDS** à Tribord
6. Bouée **ROCHES AUX ANGLAIS** à Tribord
7. Bouée **CRAPAUDS-DU-BE** à Bâbord

ARRIVEE : Zone Petit Bé / Bouée Les Grelots à Saint-Malo, entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau Arrivée, à Tribord et le côté parcours d'une Bouée tétraédrique ORANGE à Bâbord.

Dimanche 16 août 2020			
	Heure	Hauteur	Coefficient
PM	05:44	9.48	51
BM	12:21	3.93	---
PM	18:06	10.05	57
---	---	---	---

DIMANCHE 16 AOUT - PARCOURS 10 : 6 MN

COURSE PARADE en Baie de SAINT-MALO (Parcours construit)



Dimanche 16 août 2020			
	Heure	Hauteur	Coefficient
PM	05:44	9.48	51
BM	12:21	3.93	---
PM	18:06	10.05	57
---	---	---	---

14H00 : 1^{er} SIGNAL D'AVERTISSEMENT – Zone OUEST de la Cité d'ALETH
SAS d'entrée SAINT-MALO DUGAY TROUIN : 17H36

DEPART: entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du Comité de course à Tribord et le côté parcours d'une Bouée Tétraédrique ORANGE à Bâbord

1er TOUR

1. Bouée Tétraédrique **BLANCHE** mouillée 0,1 mille au Sud du Petit-Bey à bâbord
2. Bouée Les Grelots à bâbord
3. Bouée Tétraédrique **BLANCHE** mouillée 0,3 mille au SW des Grelots à bâbord
4. Bouée Tétraédrique **ORANGE** à l'emplacement du bateau comité de Course

2ème TOUR

1. Bouée Tétraédrique **BLANCHE** mouillée 0,1 mille au Sud du Petit-Bey à bâbord
2. Bouée Les Grelots à bâbord
3. Bouée Tétraédrique **BLANCHE** mouillée 0,3 mille au SW des Grelots à bâbord
4. Bouée Tétraédrique **ORANGE**

ARRIVÉE : entre le mât arborant un pavillon orange sur le Bateau Arrivée à Tribord, et le côté parcours d'une Bouée Tétraédrique **ORANGE** à Bâbord, à 0,2 Mille dans le NW du PHARE DU MÔLE DES NOIRES

Position des Marques

Marque n°1 : 48° 39,0'N ; 2° 02,4'W

Marque n°3 : 48° 39,0'N ; 2° 03,3'W

ARRIVÉE : 48° 38,7'N ; 2° 02,1'W

Marque n°2 : 48° 39,2'N ; 2° 03,0'W

Marque n°4 : 48° 38,1'N ; 2° 02,1'W

COORDONNÉES MARQUES DE PARCOURS DU BALISAGE

Anvers (Bouée)	48° 53,9'N	1° 40,9'W
Atterrage Saint-Malo (Bouée)	48° 41,4'N	2° 07,3'W
Banchenou (Bouée)	48° 40,5'N	2° 11,4'W
Basse aux Chiens (Bouée)	48° 42,7'N	1° 57,3'W
Basse du Nord (Bouée)	48° 40,0'N	2° 05,0'W
Beauchamp (entrée mouillage)	48° 52,0'N	1° 46,5'W
Bourdinots (Bouée)	48° 39,0'N	2° 13,5'W
Buharats Ouest (Bouée)	48° 40,3'N	2° 07,4'W
Buron (Phare)	48° 39,4'N	2° 03,6'W
Cancalaise (balise)	48° 52,2'N	1° 51,0'W
Chaine (Pointe de la)	48° 40,8'N	1° 50,1'W
Crapauds du Bey (Bouée)	48° 39,4'N	2° 02,6'W
Fille (Bouée)	48° 44,1'N	1° 48,2'W
Founet (Bouée)	48° 53,3'N	1° 42,3'W
Garde (Pointe de la)	48° 37,5'N	2° 14,2'W
Grande Bunouze (Bouée)	48° 43,2'N	1° 50,9'W
Grand Dodehal (balise)	48° 39,9'N	2° 01,6'W
Grelots (Bouée)	48° 39,2'N	2° 03,0'W
Haches (rocher)	48° 38,2'N	2° 10,8'W
Haute Foraine(Tourelle)	48° 52,9'N	1° 43,7'W
Herflux (Balise)	48° 38,1'N	2° 10,0'W
Laplace (Bouée)	48° 39,7'N	2° 16,5'W
Loup (Tourelle)	48° 49,6'N	1° 36,2'W
Mercièrre (Balise)	48° 38,1'N	2° 02,0'W
Moulière de Saint-Briac (Balise)	48° 37,8'N	2° 10,1'W
Patouillets (Bouée)	48° 39,7'N	2° 04,3'W
Platus (Bouée)	48° 37,6'N	2° 10,6'W
Rimains (Ile)	48° 40,5'N	1° 49,5'W
Roches aux Anglais (Bouée)	48° 39,7'N	2° 02,3'W
Rocher Herpin (Rocher)	48° 43,3'N	1° 49,8'W
Ruet (Bouée)	48° 43,4'N	1° 50,1'W
Videcoq (Bouée)	48° 49,7'N	1° 42,1'W
Saint-Servantine (Bouée)	48° 41,9'N	2° 00,9'W
Sou (Bouée)	48° 40,1'N	2° 05,3'W
Sud Rance (Bouée)	48° 38,5'N	2° 02,2'W
Vieux Banc OUEST (Bouée)	48° 41,9'N	2° 10,1'W
Vieux Banc EST (Bouée)	48° 42,5'N	2° 09,4'W

ANNEXE POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en **annexe PARCOURS** (ceci modifie la RCV 32).

Si un bateau du comité de course arborant le 2ème substitut et le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des bateaux est effectué.

Les bateaux devront passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons S sur H accompagnés de deux signaux sonores et, si nécessaire, le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par V.H.F. »

Tout événement susceptible de donner lieu à réclamation survenant après le dernier pointage officiel ne pourra être pris en compte, et aucun bateau ne pourra être pénalisé, sauf en conséquence d'une action selon une règle fondamentale ou selon la RCV 69.

Un pointage officiel peut être effectué aux marques suivantes : **Toutes les marques indiquées dans l'Annexe PARCOURS**